BICICI
GROUPE BNP PARIBAS

Communiqué de la BICICI

La **Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Côte d'Ivoire** (« **BICICI** ») porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que le Groupe BNP PARIBAS et PROPARCO ont conclu ce jour avec le consortium ivoirien composé de la Banque Nationale d'Investissement (BNI), la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), la Caisse des Dépôts et Consignations de Côte d'Ivoire (CDC-CI) et l'Institution de Prévoyance Sociale - Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat (IPS-CGRAE), un accord portant sur l'acquisition par ces derniers de la totalité de la participation dans la BICICI détenue par le Groupe BNP PARIBAS (59,79%) et PROPARCO (7,70%). Ces participations représentent au total 11.247.810 actions (soit 67,49% du capital et des droits de vote), pour un prix total de 80 milliards de Francs CFA (dividende au titre de l'exercice 2022 attaché).

La réalisation de cette acquisition, sous forme de transaction sur dossier, est soumise aux formalités usuelles et à l'obtention de l'autorisation du Ministre chargé des Finances de la République de Côte d'Ivoire prise sur avis conforme de la Commission Bancaire de l'UMOA et l'autorisation de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières.

Abidjan, le 30 Septembre 2022

La Direction Générale